
ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE NORMANDIE

DÉLÉGATION DE POUVOIR CONSENTIE PAR DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 28 FÉVRIER 2017

DÉCISION DE PRISE EN CHARGE D'UNE ÉTUDE TECHNIQUE

DEMANDE D'INTERVENTION :	Diagnostics techniques et étude de maîtrise d'œuvre sur deux immeubles quartiers Violette et Les Roses à Brionne (Département de l'Eure) pour Eure Habitat.
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	Prise en charge sous réserve de la production d'une délibération engageant la participation financière du bailleur à hauteur de 25% du montant prévisionnel HT auquel s'ajoute la TVA récupérable grevant l'ensemble de l'intervention, soit une participation maximale de 45 000 €.
SITUATION DU BIEN :	Un bâtiment - immeuble les Violettes - en R + 4 (sinistre incendie en 2013, désaffecté depuis) et 1 bâtiment en R + 1. Parcelles cadastrales : AL615 et 283.
PROJET :	A définir
VALIDATION PARTENAIRE REGION :	Commission permanente régionale du 18-09-2017
PROPRIÉTAIRE :	Eure Habitat
ENVELOPPE PROJET :	100 000 €HT

ROUEN, le **18 OCT. 2017**

Le Directeur Général
de l'EPF Normandie,


Gilles GAL